

CIBA

Centre pour l'accompagnement
intensif des demandeurs d'asile



**Brochure
d'information
à l'attention
des résidents**



Belgian
Red Cross
Flanders

helps
people help

Bienvenue

Cette brochure vous informe sur l'offre du CIBA. Elle apporte une réponse aux questions que vous pourriez vous poser et se veut un guide pratique pour votre éventuel séjour au CIBA. Prenez le temps de parcourir ces pages. Si, après la lecture, il vous reste des questions, n'hésitez pas à vous adresser à un accompagnateur de votre structure d'accueil. Il se fera un plaisir de vous aider.

Que trouverez-vous dans cette brochure ?

CIBA.....	3
Comment pouvons-nous vous aider ?	3
L'équipe du CIBA.....	3
Quand pouvez-vous vous adresser à nous ?.....	4
Déroulement de votre séjour	5
Présentation et visite	5
Accompagnement individuel	5
Accompagnement de groupe	5
Suivi et sortie	8
Quitter le CIBA pendant votre séjour	8
En pratique	9
Accessibilité	12

CIBA

Comment pouvons-nous vous aider ?

Vous éprouvez le besoin d'une assistance plus soutenue ? Par exemple parce que vous avez du mal à faire face aux difficultés psychiques que vous rencontrez. Pendant un séjour au CIBA, nous examinons avec vous ce qui vous peut aider. Le séjour au CIBA est volontaire. Vous pouvez décider à tout moment de retourner dans votre structure d'accueil.

L'équipe du CIBA

L'équipe se compose de :

- 1 coordinateur d'encadrement ;
- 3 psychologues ;
- 8 accompagnateurs individuels ;
- 2 infirmiers psychiatriques ;
- 2 accompagnateurs de nuit.

Tous les collaborateurs du CIBA sont liés par le secret professionnel. Les informations confidentielles sont uniquement communiquées au sein de l'équipe. Si nous souhaitons transmettre d'informations à votre structure d'accueil, nous en discutons d'abord avec vous. Nous ne transmettons jamais des informations à des tiers sans en avoir parlé avec vous au préalable.

Quand pouvez-vous vous adresser à nous ?

Vous adressez une demande d'aide expresse à votre personne de référence au sein de votre structure d'accueil. Une demande d'aide expresse implique que vous décriviez les problèmes que vous rencontrez et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'un accompagnement supplémentaire. Si votre structure d'accueil ne peut apporter de réponse à cette demande d'aide et si elle constate également que vous avez besoin d'une aide spécialisée plus intensive, vous pouvez adresser une demande au CIBA. Pour ce faire, vous complétez un formulaire avec votre personne de référence. Vous serez invité au CIBA pour un ou deux entretien(s) afin d'examiner comment nous pourrions vous aider. Après ces entretiens, l'équipe du CIBA décidera si un séjour dans notre centre est indiqué.



Déroulement de votre séjour

Présentation et visite

Un accompagnateur vous accueillera et vous fera visiter le centre. Vous obtiendrez des informations pratiques sur le fonctionnement du CIBA et nous prendrons le temps de mieux vous connaître.

Accompagnement individuel

Pendant votre séjour, un accompagnateur et un psychologue vous seront attribués ; vous aurez des entretiens réguliers avec eux. Ils vous aideront et vous soutiendront pendant votre séjour. Au cours des deux premières semaines de votre séjour, vous formulerez quelques objectifs d'accompagnement avec votre accompagnateur. Ces objectifs reflètent l'aide dont vous souhaitez bénéficier pour aborder vos problèmes psychiques ou autres. Voici quelques objectifs possibles : renforcer vos capacités, organiser vos journées, mieux comprendre vos problèmes psychiques, apprendre différentes stratégies pour faire face à vos problèmes, améliorer votre rythme jour-nuit, rechercher en commun une façon judicieuse d'occuper vos journées, etc.

Accompagnement de groupe

Nous travaillons également en groupe pour vous permettre d'atteindre vos objectifs personnels. Avec votre accompagnateur, vous choisissez les activités collectives qui ont le plus d'intérêt pour votre accompagnement. Une organisation quotidienne fixe vous sera d'un grand secours (lever à l'heure, hygiène quotidienne, repas collectif, etc.).

La journée s'organise de la manière suivante :

Matin

- 7 h 30 lever
- 8 h 00 petit-déjeuner
- 10 h 15 séance collective
- 11 h 15 pause
- 11 h 30 séance collective
- 12 h 15 pause

Après-midi

- 12 h 45 repas du midi
- 14 h 30 séance collective
- 15 h 45 pause
- 16 h 00 séance collective
- 17 h 00 fin des séances collectives

Soirée

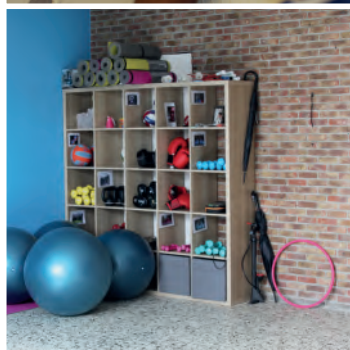
- 18 h 00 repas du soir
- 20 h 00 activité collective facultative
- 22 h 15 en-cas
- 23 h 00 fin de la journée

Vous pouvez choisir parmi les activités collectives suivantes :

- séances d'information
- relaxation
- séances créatives
- discussions de groupe
- cuisine
- théâtre
- danse
- physiothérapie
- sport
- activités extérieures



Nous essayons d'optimiser votre accompagnement au moyen d'une concertation au sein de l'équipe. Nous examinons ensemble quelles séances individuelles et collectives peuvent vous aider à réaliser vos objectifs d'accompagnement.



Suivi et sortie

Vous pouvez séjourner au CIBA pendant un maximum de 12 semaines.

La durée de votre séjour est discutée avec vous, l'équipe du CIBA et l'équipe de votre structure d'accueil. Pendant les deux dernières semaines de votre séjour, vous préparerez votre retour dans votre structure d'accueil avec l'aide de l'équipe du CIBA. Nous déciderons avec vous comment faire en sorte que cette transition se passe au mieux.

Après votre séjour au CIBA, vous aurez la possibilité de revenir pour deux entretiens individuels.

Quitter le CIBA pendant votre séjour

Le CIBA est fermé un week-end sur deux. Vous retournez alors dans votre lieu d'accueil ou vous logez ailleurs. Cela se fait toujours en concertation avec votre structure d'accueil. Pendant ce week-end libre, vous quittez le CIBA le vendredi matin (après le petit-déjeuner) et vous êtes attendu dans le service le dimanche après-midi (après le repas du midi). Des tickets de transport vous sont remis le vendredi par le CIBA et le dimanche par votre structure d'accueil.

Les deux premières semaines, vous séjournez en continu dans le CIBA. Il est important que vous vous reposiez pendant les deux premières semaines et que vous preniez le temps de mieux connaître le centre et l'équipe. Il est bien sûr possible de recevoir des visites. Après ces deux premières semaines, vous pouvez loger en dehors du CIBA. Il est préférable de faire cela le week-end afin de profiter au maximum de l'offre d'accompagnement pendant la semaine.

En pratique

Un séjour au CIBA exige le respect de quelques règles pratiques. Nous en présentons quelques-unes.

À prévoir

Prévoyez vous-même les éléments suivants pour votre séjour au CIBA :

- Annexe à la demande de protection internationale (par ex. annexe 26)
- Attestation d'immatriculation
- Nécessaire de toilette (cf. paquet sanitaire)
- Vêtements de nuit
- Vêtements ordinaires et chaussures
- Vêtements et chaussures de sport
- Médicaments pour au moins deux semaines (si nécessaires)

Il est préférable de ne pas apporter d'objets de valeur. Le CIBA ne pourra être tenu responsable en cas de vol ou de perte.



Le centre

Le CIBA se trouve au troisième étage du centre d'accueil ordinaire de Sint-Niklaas. Le centre dispose d'espaces pour les différentes activités et d'un grand espace de détente, que vous pouvez utiliser pendant vos moments libres. Au rez-de-chaussée se trouve une grande cour accessible librement.

Heures de visite

Vous pouvez recevoir de la visite le mardi et pendant le week-end, toujours l'après-midi. Les visiteurs ont uniquement accès aux espaces collectifs.

Votre chambre

Le centre dispose de chambres pour une personne et pour deux personnes. Une chambre vous sera attribuée au cours de la visite de présentation. Vous ne pouvez pas choisir vous-même votre chambre. À votre arrivée, vous recevrez un lot de draps, une assiette, des couverts et une tasse.

Vous êtes responsable de la propreté de votre chambre.



Espace de détente

L'espace de détente est accessible jusqu'à 23 heures. Une personne de l'encadrement y est présente à différents moments de la journée. Vous pouvez vous adresser à elle pour discuter, prendre une tasse de thé ou de café, jouer à un jeu, emprunter du matériel et utiliser l'ordinateur.

Lave-linge

Il est possible d'utiliser les lave-linge pendant les pauses.

Repas

Un repas est prévu trois fois par jour. Nous mangeons toujours en groupe dans le restaurant.

Argent de poche

Pendant votre séjour au CIBA, votre structure d'accueil reste responsable du suivi administratif de votre dossier et de la remise de votre argent de poche.

Vie privée et confidentialité

Au CIBA, nous vivons en groupe et accordons une grande importance à la sécurité et à la confiance mutuelle. Nous respectons la vie privée de chacun et accordons de la valeur aux bons accords mutuels.

Alcool et drogues

L'usage de l'alcool, de stupéfiants et de drogues n'est pas autorisé.

Tabac

Le tabac est uniquement autorisé dans l'espace réservé aux fumeurs.

Accessibilité

Adresse

Kasteelstraat 8
9100 Sint-Niklaas

Coordonnées de contact

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 03 778 88 29 ou par courriel à l'adresse ciba@rodekruis.be.

